

*Assemblée générale ordinaire suivie d'une AGE de l'Unaformec Ile de France
le 16 novembre 2023 au Mavrommatis*

Présents

Créteil Solidarité Bernard ELGHOZI 10 voix

CPTS Octave André TARDIEU 10 voix

FMC Créteil David DJEN 10 voix

Adhérents directs Francis Abramovici ; Jean-Paul ARMAND, Michel DORE,
Pierre MILLOT, Stéphane MOUCHE, François PIANI

Représentés

Pôle de Santé du Val de Marne Jacques CITTEE 10 voix représenté par
Bernard ELGHOZI

AFMC Lagny Jérôme Le BOZEC 10 voix représenté par David DJEN FMC Créteil
Anne YOUSSEFIAN représentée par Francis ABRAMOVICI

Marie-Pierre BACCON représentée par Francis ABRAMOVICI

Espace analytique Arlette COSTECALDE représentée par Francis Abramovici
(mais cotisation non reçue)

Le quorum étant réuni l'AGO peut valablement délibérer

Rappel de l'OdJ

Présentation du rapport moral rapport d'activité et rapport financier,

Élection d'un nouveau CA puis d'un nouveau bureau

Rapport de l'audit effectuée par Isabelle BOURGEOIS Icône Santé

Rapport moral et d'activité du Président Francis Abramovici

En guise de préambule

- L'année 2023 est le premier exercice de notre fédération depuis la disparition de l'UNAFORMEC nationale et la reprise de ses activités par la SFDRMG.
- L'AGE de la fin de 2022 a mandaté [Icône Médiation Santé](#) pour auditer les membres de l'Unaformec Idf et permettre ainsi de développer un nouveau plan d'action. Celui-ci en PJ synthétise les interviews des principaux acteurs de l'Unaformec Idf.

Rapport d'activité

Le DPC reste la principale activité de l'Unaformec Ile de France. L'année 2022 était la dernière de la période triennale.

Voici les actions réalisées en 2022 :

- Hypnose conversationnelle 2 jours en juin au siège du Collège de la Médecine Générale à Paris loué à un tarif préférentiel, avec Denis Bensussan fidèle au poste de formateur. 9 participants

- Hypnose et douleurs 2 jours à Paris au CMG pour 10 participants
- Hypnose et psychotraumatisme 2 jours en décembre au CMG 9 participants.
- DPC Pluriprofessionnel à Lagny sur marne dans le cadre de la MSP Simone Veil. 2 demi-journées à distance sur la coordination, comprenant la présentation de la Plate-forme d'appui Territoriale par sa directrice
- DPC pluri pro dans le 94 organisé avec le pôle santé du 94 : « Les outils numériques de communication interprofessionnelle en santé sur les territoires : comment opérer un choix éclairé ? » 22 participants.

Pour information vous trouverez sur <https://lecmg.fr/wp-content/uploads/2022/02/CP-CMG-20220203.pdf> le rapport d'activité de l'ANDPC 2022.

Sur <https://www.cmg.fr/wp-content/uploads/2023/11/CP-FCPTS-CMG-20231106.pdf> le communiqué commun CMG FCPTS portant sur la santé mentale

Rapport moral

Le monde change. Au niveau national l'Unafornec a disparu sans faire de vague. Il n'existe même pas d'article sur Wikipédia pour retracer son passage dans le paysage français. La fédération a vu ces dernières années disparaître plusieurs associations locales (dans Paris comme dans le 91, le 92, le 93, le 78 il n'en reste aucune adhérente) et les psychiatres de l'association représentée par Arlette COSTECALDE soit prenant leur retraite, soit ne participant plus aux DPC que nous organisons à leur intention nous avons pris acte de ce fait.

Le travail en pluripro privilégié depuis des années par plusieurs d'entre nous prend une place enfin reconnue de diverses façons.

Nous avons donc continué à privilégier les actions pluriprofessionnelles dans le contexte de la mise en place des CPTS.

- En particulier avec les représentants des biologistes, un dossier **sur l'annonce d'une mauvaise nouvelle** au laboratoire a été déposé à l'ANDPC (suite à ma participation au congrès des biologistes sur ce thème). Les patients pouvant faire pratiquer un dépistage HIV directement au laboratoire, c'est au biologiste d'annoncer un résultat « positif ». Mais les deux représentants des laboratoires avec qui nous avons monté et fait agréer ce dossier n'ont pas donné suite pour la mise en place d'une session.
- Avec Créteil solidarité notre participation à la formation de relais en santé perdue : santé, environnement et habitat ; Promotion de la santé et vulnérabilités
- Comme chaque année notre seule ressource financière est le DPC hors les cotisations des membres. Les [thèmes agréés](#) pour les [DPC 2023 à 2026](#) ont été renouvelés après consultation des Collèges professionnels. Le Président du CMG a dû mener une négociation ardue pour obtenir une liste de thèmes acceptables bien que le CMG soit dans la loi légitime pour déterminer les thèmes de la profession médecin généraliste. L'ANDPC s'est chargée seule de la rédaction [des fiches de cadrage](#) des thèmes agréés et a ainsi limité les périmètres des thèmes. Pour les associations qui souhaitent bénéficier de DPC valider aller sur https://www.agencedpc.fr/sites/default/files/images/fiches_de_cadrage_relatives_c

[onso i et ii 19-09-2022 def compressed.pdf](#) pour choisir, vous y verrez la complexité du système.

- Ces fiches de cadrages ont abouti à des [fiches actions](#) encadrant les thématiques et publiées après une rude négociation. L'exclusion de l'hypnose dans la prise en charge de la douleur est une décision entérinée. L'important nombre de médecins s'étant formé à ces techniques (on parle de plus de 5000) est un reflet du besoin de formation ressenti en la matière. Il semble paradoxal que ce qui correspondrait aux besoins des professionnels soit exclu. Cela semble s'associer de restrictions dans le périmètre de l'exercice de la médecine générale.
- La future certification périodique promise pour fin 2022 est toujours en attente. Elle devrait permettre un élargissement des thèmes de formation (en particulier hors DPC).
- Comme les années précédentes nous avons accepté à des couts symboliques des professionnels non éligibles au financement de nos actions de DPC (étudiants, psychologues, professionnels de santé en cours d'installation). Nous avons fixé les tarifs des formations DPC pour les participants qui ne peuvent bénéficier du financement ANDPC à tarif permettant d'accueillir le plus de professionnels possibles (100€ pour les étudiants sans activité de remplacement ; 200€ pour ceux qui effectuent des remplacements ; 300€ pour les psycho ou para médicaux ; 420€ pour les médecins pris en charge par le FAF PM). Et nous vous proposons de faire perdurer ce principe de fonctionnement sauf opposition de l'AG. À noter que les médecins remplaçants n'ont plus droit à l'inscription aux actions de DPC.

Au total de bilan pédagogique et financier fait état de 240 heures de formation dispensées en 2022 soit deux fois moins qu'en 2021.

Le Président Francis ABRAMOVICI

Le rapport moral est mis au vote : il est approuvé à l'unanimité des présents et représenté soit 49 voix/49

Rapport financier du trésorier à partir du bilan comptable établi par le cabinet Cogexfi

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

du 1er Janvier 2022 au 31 Décembre 2022

		Détail	TOTAL
RECETTES			26 436,64
Cotisations		5 350,00	
	Dont: Cotisations	5350,00	
	Frais d'inscriptions	0,00	
Subvention OGDPC		18 492,88	
Intérêts perçus LIVRET A		992,36	
Produits de sous traitance		0,00	
Produits divers de gestion courante		1 601,40	
DEPENSES			29 433,33
Reversement cotisations au National			
Fournitures administratives		0,00	
Sous traitance		720,67	
	Dont: Sous traitance formation		
	Location salle	720,67	
	Facturation salaires formateurs	0,00	
Frais de relations publiques		0,00	
Réception, voyages séjours		3 316,71	
	Repas Hébergement		
	Dont: stagiaires	2314,96	
	Récept°, Voyages, Séjours	1001,75	
Salaires		12 001,03	
	Dont: Formateurs	8361,03	
	Secretariat	3640,00	
Charges URSSAF sur salaires		9 870,25	
Formation professionnelle continue		323,52	
Frais postaux, internet et visio		211,24	
Assurances		109,70	
Frais divers gestion courante		12,10	
Annonces et insertions, Communication			
Honoraires		2 504,40	
Documentation technique		195,30	
Frais bancaires		58,01	
Concours divers		0,00	
Amortissements		110,40	
Impôt société sur produits CAT		0,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	Déficit		-2 996,69

TRESORERIE**LIVRET:****Solde au 1/01/2022****83 897,79**

Intérêts Livret A	992,36
Apport en compte courant	-15 000,00
Solde au 31/12/2022	69 890,15

COMPTE COURANT (00020609901)

Solde au 1/01/2022	15 659,14
Intérêts Livret A	-992,36
Produits exercice	26 436,64
Charges exercice	-29 433,33
Créances clients	0,00
Autres créances	-231,32
Autres dettes	0,00
Dettes fournisseurs	-1 006,80
Dettes fiscales et sociales	-14 905,21
Charges constatées d'avance	-92,84
Produits constatés d'avance	0,00
Apport du livret A	15 000,00
Investissements et immobilisations	0,00
Amortissements	110,40
Solde au 31/12/2022	10 544,32

Les fonds propres sont reconduits avec un déficit de **10331€** lié à l'acceptation de participants à un tarif inférieur au prix coutant hors DPC.

Le rapport financier est mis au vote : il est approuvé à l'unanimité des présents et représentés soit 49 voix/49 présents et représentés

- Utilisation des excédents et réserves de trésorerie

Il est proposé à l'AG de renouveler la possibilité d'organiser des actions en 2023 et 2024 déficitaires de façon si nécessaire.

Cette proposition est mise aux voix : elle est acceptée à l'unanimité des présents et représentés

ELECTIONS

2023 est une année électorale, la dernière élection datant de 2019, lors de l'AG du 5 avril 2019.

Les membres sont élus au CA pour une durée de 4 ans.

<i>8 membres</i>	<i>4 membres</i>
<i>Au nom de votre association</i>	<i>Au sein du collège des adhérents</i>
Chaque candidat pourra s'adjoindre s'il le	<i>directs</i>

souhaite le nom d'un suppléant. CANDIDAT Représentant l'association : Nom Prénom Date de naissance Adresse de l'association Téléphone (facultatif) Profession de foi (1500 caractères maximum) de l'association postule pour être le représentant de mon association au collège associatif de l'Unaformec Idf.	CANDIDAT Nom Prénom Date de naissance Adresse Téléphone (facultatif) Profession de foi (1500 caractères maximum) postule pour être représentant de mon collège des adhérents directs de l'Unaformec Idf.
--	--

Pour mémoire aucun CA ne s'est tenu depuis 2020 en partie en raison de l'épidémie Covid.

RAPPEL du résultat des ELECTIONS 5 avril 2019

élus au nom des associations :

- Arlette COSTECALDE Espace Analytique, François PIANI FMC Créteil, Jérôme LE BOZEC AFMC Lagny, Didier LEVAGUERES FMC 91, Bernard ELGHOZI comme personne qualifiée.

Dans le collège des adhérents directs Louis Baptiste JAUNAY ; Jean-Paul ARMAND ; Octave COHEN ; Guillaume HAMEDI SANGSARI ;

Et par l'assemblée générale Francis ABRAMOVICI ; André TARDIEU

VOTE sur les candidatures présentées le jour de l'AG sont élus:

Au nom des associations : David DJEN FMC Créteil, Bernard ELGHOZI Créteil Solidarité, André TARDIEU CPTS Octav, Jérôme Le BOZEC AFMC Lagny et Jacques CITTE Pole santé 94

Au nom des adhérents directs : Jean-Paul Armand, François Piani, Pierre Millot, Jacques Cittée

Au nom de l'AG Francis Abramovici,

ELECTION DU BUREAU : le Président et le Secrétaire général sont renouvelés, *JP Armand* est élu trésorier.

L'avenir : l'Unafmec Ile de France est la dernière association à porter le nom Unafmec. Après la disparition de l'Unafmec Nationale, de plusieurs associations locales, le constat du retard à l'arrivée d'une génération permettant d'espérer un renouvellement des personnes prêtes à s'impliquer dans le monde associatif a abouti lors de l'AGE de décembre 2022 à la décision de se renouveler. Nous nous félicitons de la présence et de l'investissement de chacun à cette AG que nous déclarons close.

OUVERTURE de Assemblée générale Extraordinaire en présentiel le 16/11/2023 à 23h au Mavrommatis

Odj **Modification des statuts, changement de nom de l'association ?**

Décider de l'avenir de l'Unafmec Ile de France :

- Continuer et décider des actions 2023 2024 dans le contexte du DPC triennal : Un dossier de DPC ETP de 40 heures est en cours de déroulement (21h en 2023 ; 21 heures en 2024). Il a fallu lier les 2 dossiers pour permettre aux participants d'utiliser leurs forfaits DPC sur 2 ans. Sur demande d'inscriptions groupées une nouvelle session pourrait être programmée dès 2024. Le séminaire 2 se déroulera en mars 2024,
- Plusieurs soirées de DPC à la demande de la FMC de Créteil sont agréées.
- Une matinée de FMC a eu lieu à Créteil en mars 2023
- L'arlésienne de la mise en place de la certification périodique est en attente d'un nouveau Président celui-ci ayant été nommé à la tête de la HAS.
- Quelles actions ? avec qui ? reste la principale question suite au rapport d'Icone Santé.

- Décider de la façon d'utiliser les fonds propres :
 - o Formation de formateurs ou sur d'autres thèmes sur fonds propres si le besoin ressenti s'accompagne d'une demande dans les CPTS et associations
 - o Proposer l'action ETP aux CPTS

A la suite de la discussion Michel DORE propose de redéfinir le **cadre de référence de l'Unaf Idf** avant de choisir les buts et les objectifs de l'association et de construire un programme.

Une réunion des personnes volontaires pour cette définition est décidée : **JEUDI 25 JANVIER 2024 à 17h lieu à déterminer**

Il est confié au CA la mission de rédiger les statuts et le RI en fonction des choix qui seront fait lors de cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé l'AGE est clôturée à 0h15.